

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

26, Bd HAUSSMANN, 75311 PARIS CEDEX 09 - TÉLÉPHONE 01 42 47 90 00

TÉLÉCOPIE : 01 42 47 93 11 - <http://www.ffsa.fr/>

Paris, le 5 juillet 2007

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président,

Votre courrier intitulé « urgence climatique : chauffe qui peut » a retenu toute mon attention.

Je tenais à vous informer que les questions liées au développement durable de notre société en général et celles concernant le réchauffement climatique en particulier, font l'objet de réflexions approfondies à la Fédération Française des sociétés d'assurance.

D'une part, une instance transversale au sein de la Fédération réunit régulièrement les principales sociétés d'assurances afin de réfléchir et promouvoir les différentes initiatives qui favorisent le développement durable de notre économie. Je vous citerai parmi les nombreux thèmes abordés, celui de l'accompagnement des énergies nouvelles au travers de l'assurance des technologies de production, celui de la promotion des matériaux de construction iso-normés, celui de l'engagement des assureurs dans l'investissement socialement responsable, etc...

D'autre part, un groupe de travail au sein de la Fédération est plus spécifiquement dédié à la question du réchauffement climatique. Il s'agit pour les sociétés d'assurances d'anticiper les conséquences des travaux du GIEC en matière d'assurabilité des événements naturels.

La question du développement durable est donc bien au cœur des préoccupations de notre Fédération.

Concernant les propositions concrètes que vous faites dans votre courrier, je me permets de vous préciser qu'il n'est pas dans le rôle d'une Fédération d'imposer ou même de suggérer à ses adhérents une politique tarifaire particulière : cela relève du jeu de la concurrence et une quelconque ingérence professionnelle en la matière serait légalement condamnable.

Par ailleurs, sur le thème de la sécurité routière, les assureurs, au terme d'une convention avec l'Etat, s'engagent à investir tous les ans 0,5 % des cotisations RC automobile en actions de lutte contre l'insécurité routière. Les trois priorités sur lesquelles se concentrent ces actions sont les jeunes, la lutte contre l'alcool au volant et les 2 roues.

Monsieur le Président de l'association
« Agir pour l'environnement »
97 rue Pelleport
75020 Paris

J'espère que ces précisions vous permettront de mieux appréhender l'action des assureurs sur les thèmes que vous évoquez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, vertical strokes followed by a horizontal line and a final flourish, all contained within a large, irregular oval shape.

Gérard de La Martinière